



Commune de

**Baelen**

# INFOS COMMUNALES

BAELEN - MEMBACH

N° 433

MARS  
AVRIL

2023

## DOSSIER

# LE GAL PAYS DE HERVE : ENSEMBLE, INVENTONS LES PAYSAGES DE DEMAIN !

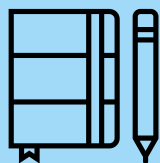


NATURE

QUI A MANGÉ MES NOISETTES ?







## RÔLE DE GARDE DES MÉDECINS

Le médecin généraliste de garde est joignable au numéro unique : **1733**

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, **toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin**, le week-end du **vendredi 19h au lundi 8h** et **les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**.

### RÉGION DOLHAIN-BAELEN-WELKENRAEDT ADRESSES DES MÉDECINS

#### Limbourg

**DEGROS Emile** ..... 087.76.20.81  
Rue O. Thimus, 33 - DOLHAIN

**FOURIR Béatrice** ..... 087.76.31.21  
Rue J. Wansart, 11 - GOË

**MILET Jean-Pierre** ..... 087.76.34.40  
Rue Maisier, 12 - DOLHAIN  
(domicile) ..... 087.76.61.48  
Neupré, 17 - BILSTAIN

**MILET Séverine** ..... 087.76.34.40  
Rue Maisier 12 - DOLHAIN  
(domicile) ..... 087.76.61.48  
Neupré, 17 - BILSTAIN

**STEVENS Anne-Françoise** ..... 087.76.45.45  
Rue Maisier, 72 - DOLHAIN

**TIQUET Marie-Pierre** ..... 087.76.45.45  
Rue Maisier, 72 - DOLHAIN

**TRAN Quang Hiep** ..... 087.44.58.81  
Chemin du Meunier, 15 - BILSTAIN

#### Baelen

**STAINIER Xavier** ..... 087.76.39.04  
Route d'Eupen, 6 - BAELEN

**CORDIER Anaïs** ..... 0479.95.23.01  
Rue Longue, 2 - BAELEN

#### Welkenraedt

**ADLJU Arsalan** ..... 087.44.87.65  
Rue des Déportés 3 - WELKENRAEDT

**DEJALLE Joseph** ..... 087.88.16.05  
Rue Nishaye, 30 - HENRI-CHAPELLE

**ESSER Patrick** ..... 087.88.28.44  
Rue Reine Astrid, 34 - WELKENRAEDT

**JOSKIN Benoît** ..... 087.88.17.44  
Rue de la Croix, 14 - WELKENRAEDT

**PICQUOT Eric** ..... 087.88.07.43  
Rue de l'Eglise, 5 - WELKENRAEDT

**RÖMER Bernard** ..... 087.88.23.12  
Rue du Centre, 2 - WELKENRAEDT



Le 28 janvier dernier a eu lieu l'inauguration de l'extension de l'école de Membach. Les parents, les enfants et de nombreux citoyens se sont déplacés pour visiter ces nouveaux locaux.

Pour aboutir à ce résultat, il a fallu compter sur le professionnalisme de l'auteur de projet, des différents corps de métier qui se sont attelés à ce chantier important et ce, dans des délais restreints en fonction des exigences de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui subsidie ces travaux. Je voudrais aussi remercier tout le personnel communal qui s'est investi dans ce projet et dont on n'évalue pas toujours, à sa juste valeur, le degré d'implication.

Dans les prochaines semaines débiteront les travaux d'isolation de l'ancienne maison communale de Membach qui est également occupée par l'école.

Ces dernières années, la commune a beaucoup investi dans les infrastructures scolaires afin d'offrir à nos enfants et à l'équipe pédagogique qui les encadre les meilleures conditions d'apprentissage et d'épanouissement. Lieu de culture et de formation, l'école doit tendre à faire de nos enfants des citoyens responsables et engagés.

En cette fin d'hiver qui n'a pas été très long, je tiens à remercier les ouvriers communaux qui ont tout mis en œuvre pour que les voiries communales restent praticables pendant les quelques jours d'enneigement que nous avons connus.

En cas d'intempéries hivernales, la praticabilité des voiries est, dans notre pays, grandement assurée par le déversement de quantités importantes de sel de déneigement qui ont un impact sur la faune, la flore et l'écosystème.

Je ne souhaite pas que notre commune s'inscrive dans une forme de challenge de « *la commune la mieux dégagée* » relayé par les réseaux sociaux.

Je préfère que nous utilisions la technique du salage des routes avec parcimonie et que chacun d'entre nous prenne conscience qu'en cas de situation difficile, il nous appartient d'adapter notre comportement à des conditions de circulation plus problématiques mais très ponctuelles. J'espère que cette réflexion ne sera plus d'actualité cette année et qu'elle sera plutôt destinée à alimenter notre attention pour les prochains hivers.

Je vous souhaite d'ores et déjà une belle saison printanière.

Votre Bourgmestre,  
Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN  
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : [www.baelen.be](http://www.baelen.be)

#### Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre  
Rédaction et coordination : Maurice FYON

Prochaine édition : **mai - juin 2023** distribué **du 8 au 12 mai**.

#### Date limite de remise des documents : 15 avril 2023.

Envoi de documents par e-mail à [bulletincommunal@baelen.be](mailto:bulletincommunal@baelen.be) en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, photos en format.jpg (300dpi) à envoyer en pièce jointe.

**SITE INTERNET DE  
LA COMMUNE DE BAELEN****www.baelen.be****BUREAUX  
DE L'ADMINISTRATION  
COMMUNALE****HORAIRE**

|          |                         |
|----------|-------------------------|
| LUNDI    | 8H30 - 12H              |
| MARDI    | 8H30 - 12H ET 14H - 16H |
| MERCREDI | 8H30 - 12H              |
| JEUDI    | 8H30 - 12H ET 14H - 16H |
| VENDREDI | 8H30 - 12H              |
| SAMEDI   | 9H - 12H (PERMANENCE)   |

SUR RENDEZ-VOUS LES LUNDI, MERCREDI  
ET VENDREDI APRÈS-MIDI

**Les dossiers d'urbanisme en cours  
d'enquête publique sont consultables le  
samedi durant la permanence.**

**ATTENTION :** l'agent présent lors de la  
permanence n'a pas connaissance des  
dossiers d'urbanisme, il ne pourra fournir  
aucun renseignement ni prendre de  
message.

Pour des informations sur les dossiers  
d'urbanisme en cours d'enquête publique,  
veuillez prendre contact avec le service  
urbanisme (Madame Delière) -  
**urbanisme@baelen.be** ou 087.76.01.21  
du lundi au vendredi

**BUREAUX FERMÉS**

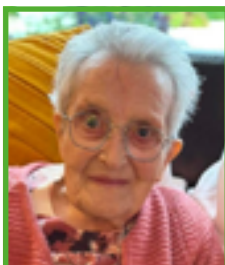
L'Administration communale sera fermée :  
**le samedi 8 et le lundi 10 avril (Pâques)**  
**le samedi 29 avril et le lundi 1<sup>er</sup> mai**  
**(Fête du travail)**

**PLANNING PARUTIONS 2023 DU BULLETIN COMMUNAL**

| Période           | Remise des textes<br>à l'Adm. communale | Date de distribution postale |
|-------------------|-----------------------------------------|------------------------------|
| mai/juin 2023     | 15-avr-23                               | du 8 au 12 mai               |
| juillet/août 2023 | 15-juin-23                              | du 3 au 7 juillet            |
| sept/oct 2023     | 15-août-23                              | du 4 au 8 septembre          |
| nov/déc 2023      | 15-oct-23                               | du 6 au 10 novembre          |



*Très touchés par les marques de sympathie que vous nous  
avez témoignées lors du décès de Célestin Baguette, nous  
vous exprimons notre profonde reconnaissance.*

**La Famille**

*Des fleurs, une visite, un petit mot, votre présence lors du  
décès de notre maman et mamy nous ont profondément  
touchés.*

*Nous voulons tous vous en remercier.*

**Les enfants, petits-enfants de  
Marie Corman-Radermecker****OBJETS TROUVÉS**

Renseignements : Administration communale (087/76.01.10)

Les objets trouvés sont conservés à l'administration communale. N'hésitez pas à contacter le  
service population si vous avez perdu quelque chose.

**TONTE DES PELOUSES**

Nous attirons votre attention sur le fait  
que l'usage des tondeuses et de tout engin  
bruyant est **INTERDIT DURANT TOUTE  
LA JOURNÉE LES DIMANCHES ET JOURS  
FÉRIÉS**, ainsi que les autres jours entre 20h  
et 8h.

**(Article 132.2 de l'Ordonnance de police  
administrative adoptée par le Conseil communal)**

**ALE DE BAELEN (ASBL)**

Rue de la Régence, 6 B-4837 Baelen - Tél. : 087/76.01.28 0477/92.21.40

**aledebaelen@gmail.com****Lundi :** 8h30 - 12h00 / 13h00 - 16h00**Mardi :** 8h30 - 12h00 / 13h00 - 16h00**Mercredi :** joignable uniquement par téléphone ou par mail**Jeudi :** joignable uniquement par téléphone ou par mail**Vendredi :** Fermé

## ÉTAT-CIVIL

### NAISSANCES

**Léo Kistemann**, rte d'Eupen, 127 (15/12)  
**Alex Offerman**, ch. Nicolas Larondelle, 12 (19/12)  
**Olivier Steils**, la Sablière, 6 (23/12)  
**Adrien Steils**, la Sablière, 6 (23/12)  
**Eva Brandt**, rue Longue, 28 (12/01)  
**Youssef Bouqal**, Forges, 53/A/3, (19/01)  
**Lucie Dozin**, Croix Noire, 1 (19/01)  
**Jules Dejalle**, rue de l'Eglise, 13 (23/01)

### DÉCÈS

#### ERRATUM DANS L'ÉDITION JANVIER-FÉVRIER

**René Boinem, veuf de Eugénie Dauvister**, Runschen, 36 (23/10)  
**Maria Thielen**, épouse de Johann Herbrand, route d'Eupen, 182 (19/12)  
**Pink Vannavong**, époux de Viengsamay Saysombath, rue Boveroth, 62 (21/12)

**Marie Radermecker**, vve de Pierre Corman, rue du Pensionnat, 7 (22/12)  
**Herbert Reinartz**, route d'Eupen, 189/6 (29/12)  
**Anna Creutz**, vve de Johann Peter, rue du Pensionnat, 7 (30/12)  
**Célestin Baguette**, époux de Marie Corman, Runschen, 33 (03/01)  
**Ingrid Schmitt**, rue Longue, 37 (06/01)  
**Michèle Faymonville**, épouse de Heinrich Weykmans, rue des Fusillés, 33 (27/01)  
**François Corman, veuf**, rte d'Eupen, 103 (10/02)  
**Zoran Dudaš**, époux de Silvana Muratović, rue Braun, 9 (13/01)

### MARIAGE

**Daniel Mescheder et Liora Jacobs**, Mazarinen, 16/2 (28/01)  
**Christian Lekeu et Dominique Bebronne**, rte d'Eupen, 94/G (16/02)

**Nouvelle boîte aux lettres au croisement de Nereth et la rue des Francs ! HEURE DE LEVÉE : 17H00**



## LE PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EUPEN - BAELEN

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI (Service Promotion Initiatives en Province de Liège). Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

**Atrium Vertbois**, rue du Vertbois, 11 - B-4000 LIEGE | Tél. : 04/230.11.11 | Fax : 04/230.11.20 | [www.spi.be](http://www.spi.be)



## POSTE DE POLICE DE BAELEN

**Heures d'ouverture :**

**Mercredi : de 13h00 à 17h00 > uniquement pour les plaintes.**

**Veuillez prendre rendez-vous au 087/76.66.71**

**En-dehors de ces heures**, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi. Tél. : 087/343.580

**EN CAS D'URGENCE, FORMEZ LE 101**



## WELKENRAEDT, PLOMBIÈRES, BAELEN

Place des Combattants, 21  
 B-4840 WELKENRAEDT

T 087/69 32 00 - F 087/69 32 00

E [maisondelemploi.welkenraedt@forem.be](mailto:maisondelemploi.welkenraedt@forem.be)

**Lundi et mercredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00**

**Mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h00**



## LE SAVIEZ-VOUS ? L'ÉMONDAGE DES PLANTATIONS

BIEN DES CITOYENS N'ONT PAS UNE INFORMATION PRÉCISE CONCERNANT CERTAINES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ, DE SALUBRITÉ ET DE TRANQUILITÉ PUBLIQUES.

NOUS AVONS DÉCIDÉ DE PUBLIER DANS CETTE RUBRIQUE DES EXTRAITS DE L'ORDONNANCE DE POLICE ADMINISTRATIVE GÉNÉRALE ADOPTÉE PAR LE CONSEIL COMMUNAL.

### L'ÉMONDAGE DES PLANTATIONS SE TROUVANT SUR LES PROPRIÉTÉS, EN BORDURE DE VOIRIE.

#### Les haies et plantations bordant la voie publique et délimitant les prairies et terrains exploités par nos agriculteurs :

- ✓ La taille doit avoir lieu au minimum une fois par an et avant le 1<sup>er</sup> novembre.
- ✓ L'entretien du talus ou de l'accotement herbeux de la voie publique sur une largeur de 50 cm doit être assuré également.
- ✓ La largeur de la haie placée à la limite du domaine public ne peut dépasser 20 cm de l'aplomb du pied de la haie, du côté de la voie publique.
- ✓ Les branchages taillés doivent être évacués dans les huit jours sauf s'il s'agit d'accotements herbeux hors agglomération et que les branchages sont déchiquetés à un gabarit inférieur à 1 cm x 2,5 cm.
- ✓ Le trottoir et les chemins doivent être nettoyés sous peine d'une sanction administrative communale

#### Les haies et plantations bordant la voie publique et délimitant les parcelles bâties ainsi que les parcs et jardins en zone agglomérée :

- ✓ La plantation des haies ne peut être effectuée à moins de 50 cm de la limite du domaine public.
- ✓ La taille doit avoir lieu autant de fois que nécessaire afin de ne pas laisser déborder la haie ou plantation sur la voie publique à moins de 2,5 m au-dessus du sol.

- ✓ Le ramassage et l'évacuation des déchets et branches résultant de la taille doivent être immédiats.

#### Dispositions applicables à toutes les plantations et haies bordant la voie publique :

- ✓ La taille des plantations et haies empêchera en permanence tout débordement sur la partie carrossable d'une voie publique à moins de 4,5 m au-dessus du sol et tout débordement à moins de 3 m du sol de toute voie publique non carrossable ou réservée aux piétons, cyclistes et cavaliers.
- ✓ La taille des plantations et haies situées à l'intérieur d'un virage empêchera tout débordement sur le domaine d'une voie publique carrossable à moins de 4,5 m du sol. La même mesure est applicable jusqu'à 10 m de l'amorce de l'intérieur d'un virage.
- ✓ La taille ne peut maintenir de débordements au-dessus d'un accotement ou d'un trottoir en ligne droite ou à l'extérieur d'un virage à moins de 2,5 m du sol ni réduire d'aucune manière la largeur d'un trottoir ou d'un accotement le long d'une voie carrossable.
- ✓ La taille des haies le long d'un chemin non carrossable doit laisser en permanence une distance latérale dégagée de 2 m par rapport à l'axe d'un chemin et ne peut jamais déborder sur le domaine public si le chemin a une largeur légale inférieure à 4 m, même si des plantations existent sur le domaine public.

Le riverain est en outre tenu d'obtempérer aux mesures complémentaires prescrites par l'autorité compétente.

Dans le cas d'une parcelle comportant plusieurs copropriétaires, l'obligation incombe solidairement à chacun d'eux.



## COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

À **BAELEN** ET À **MEMBACH**, LE JOUR DE COLLECTE DES DÉCHETS EST LE LUNDI : CHAQUE SEMAINE POUR LES DÉCHETS MÉNAGERS, UNE SEMAINE SUR DEUX POUR LES PMC ET PAPIERS/CARTONS (À VÉRIFIER DANS VOTRE CALENDRIER INTRADEL).

#### Les conteneurs ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons doivent être placés à rue le dimanche après 19h ou le lundi avant 6h.

Les poubelles qui n'ont pas été récoltées devront être reprises par leurs propriétaires jusqu'à la prochaine collecte. En effet, tout dépôt des poubelles en dehors des horaires prévus pour le ramassage pourrait être sanctionné par une amende.

Si vos poubelles n'ont pas été récoltées alors qu'elles avaient été déposées avant l'heure limite et ne présentaient pas d'erreur de tri, vous pouvez contacter Intradél au 04/240.74.74 dans les 24h de la collecte pour savoir si un deuxième passage peut être prévu.

#### PETIT RAPPEL DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE

##### Modalités de collecte des déchets ménagers et des déchets ménagers assimilés

###### Article 28

**§1<sup>er</sup>.** Les déchets ménagers et les déchets ménagers assimilés sont déposés dans les récipients de collecte devant l'immeuble d'où ils proviennent, au jour fixé par le collège communal et au plus tôt la veille à 19 heures. Les collectes pouvant débuter dans certains quartiers dès 7 heures du matin, tout usager prend ses dispositions afin que les déchets soient sortis à temps. L'usager prend également toutes les précautions de rigueur compte tenu des circonstances et prévisions météorologiques.

**§10.** Si pour quelque raison que ce soit (neige, verglas, grêle), la collecte n'a pas été effectuée le jour fixé, les récipients de collecte et, d'une manière générale, les déchets non collectés doivent être rentrés par les personnes les ayant déposés et ce, le jour même à 20 heures au plus tard.

#### Dépôt anticipé ou tardif

##### Article 29

Un dépôt anticipé ou tardif constitue une infraction à la présente ordonnance. Par dépôt anticipé, on vise le dépôt qui ne respecte pas les modalités d'horaire fixées par la présente ordonnance. Par dépôt tardif, on entend le dépôt qui est réalisé après le passage de l'opérateur de collecte de déchets.

#### INTERDICTIONS DIVERSES

##### Article 40.

#### Il est interdit :

De déposer ou de laisser des récipients le long de la voirie publique à des jours autres que ceux prévus pour la collecte, sauf autorisation écrite et préalable du Bourgmestre ; s'ils ne sont pas collectés en même temps que les déchets qu'ils contiennent, les récipients doivent être rentrés le jour même de la collecte ;

#### Sanctions

##### Article 41

Sans préjudice de l'éventuelle sanction administrative prononcée par le Collège communal, sera puni d'une amende administrative de maximum 250 euros quiconque contrevient aux dispositions des articles des sections 1 à 8 du présent chapitre.



VISITWallonia.be





## Balades Clean Walker ramassage déchets



## LE GRAND NETTOYAGE DE BAELEN-MEMBACH (2023)

### IL Y A DU BOULOT !

POUR LA CINQUIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, NOUS ORGANISONS DES BALADES RAMASSAGE DÉCHETS DANS LE BUT DE PRÉSERVER AU MIEUX L'ÉTAT DE NOS ROUTES, CHEMINS, SENTIERS DE CAMPAGNE ET AINSI CONSERVER UN CADRE DE VIE AGRÉABLE.

Voici les dates de nos balades ramassage déchets organisées par l'équipe Clean Walker Baelen-Membach.

📅 Le **dimanche 26 mars** de 14h30 à 16h30.  
**Attention : Grand nettoyage du printemps**

📍 RDV dans le parc communal de Baelen.

📅 Le **dimanche 23 avril** de 14h30 à 16h30.

📍 RDV devant l'église de Membach.

📅 Le **dimanche 07 mai** de 10h00 à 12h30.

**Attention : cette action est menée en collaboration avec le Patro St-Paul de Baelen-Membach**

📍 RDV sur le parking à côté du local patro (école de Baelen)

📅 Le **dimanche 18 juin** de 14h30 à 16h30.

📍 RDV devant l'église de Membach.

### INFORMATIONS PRATIQUES :

Nous fournissons les sacs, gants, chasubles et pinces.

Nous partagerons le goûter après nos actions ; prenez de quoi grignoter.

En espérant vous voir nombreux et motivés à tous ces événements.

Pour tout autre renseignement ou actualité, consultez la page Facebook Clean Walker Baelen-Membach.

### L'ÉQUIPE CLEAN WALKER BAELEN MEMBACH.

(Groupe de travail sur la propreté publique)

Personne de contact : **Cindy Bours**

Par mail: **cindy.bours@Baelen.be**

Par téléphone: **0498/40.19.57**

MERCI DE NE PAS DEPOSER VOS VIDANGES  
(OU TOUT AUTRE TYPE DE DECHET !)  
AU PIED DES BULLES SI CELLES-CI SONT REMPLIES !!



### ➔ 5 SITES SUR LA COMMUNE:

#### A BAELEN :

- PARC COMMUNAL (RUE DE L'ÉGLISE)
- HONTHEN (A HAUTEUR DU N° 17 - DU CÔTÉ OPPOSÉ)
- CHEMIN DE LA JOIE (PARKING DU CIMETIÈRE)

#### A MEMBACH :

- RUE DES FUSILLES (ENTRÉE DE LA RUE - SUR LA GAUCHE)
- RUE DU MOULIN (AU VERGER PIERRE WINTGENS)

**MERCI POUR VOTRE COLLABORATION !**

**LA PROPRETÉ PUBLIQUE EST L'AFFAIRE DE TOUS !**



# CHARTRE DE PROPRETÉ PUBLIQUE

**PARCE QUE DES IMAGES VALENT MIEUX QU'UN LONG DISCOURS...**

**PARCE QU'À NOS YEUX, LA SITUATION S'ACCENTUE DE JOUR EN JOUR...**

**PARCE QU'IL EST ESSENTIEL DE PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT...**

**PARCE QUE NOUS ESTIMONS QUE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS...**

**PARCE QUE NOUS ŒUVRONS, PAR L'ACTION, À LA PROPRETÉ PUBLIQUE...**

**IL NOUS PARAÎT OPPORTUN DE RAPPELER CE QUI NOUS SEMBLE POURTANT SI ÉVIDENT...**

**VOICI UNE CHARTRE QUE NOUS INVITONS CHACUN À DIFFUSER, PARTAGER, RESPECTER...**

## « LE CITOYEN QUI SE PRÉOCCUPE DE LA PROPRETÉ PUBLIQUE »

- ✓ Si en promenade tu te rends, tes déchets personnels tu conserveras et tu emporteras...
- ✓ Si avec tes copains, il te vient l'idée d'aller boire des canettes dans un coin retiré de la commune, un sac à dos pour emmener les vidanges tu prévoiras...
- ✓ Si lors d'un trajet en voiture, il te vient l'envie de fumer une cigarette, dans un cendrier personnel cette même cigarette tu écraseras...
- ✓ Si tu te rends à la bulle à verre et que tu constates que celle-ci est remplie, à un des quatre autres points bulles de la commune tu te rendras ou la société Intradel tu contacteras...
- ✓ Si une tempête ou de forts vents sont annoncés, ton sac poubelle le matin même tu sortiras...
- ✓ Si malheureusement ton sac poubelle n'est pas ramassé par la société de ramassage des poubelles, ce même sac, jusqu'à la prochaine collecte tu rentreras...
- ✓ Si lors d'une sortie canine, ton chien se soulage pour satisfaire un besoin naturel, l'objet de ce même soulagement avec un petit sachet prévu à cet effet tu ramasseras...

## « LE CITOYEN QUI NE SE PRÉOCCUPE PAS DE LA PROPRETÉ PUBLIQUE »

- ✗ et dans un de nos beaux chemins, tu ne laisseras point les déchets trainer !
- ✗ et un petit tas de canettes tu ne laisseras pas !
- ✗ et ta cigarette par la fenêtre tu ne jetteras pas... le cendrier tout entier est encore une moins bonne idée à envisager !
- ✗ et une petite collection de bouteilles à côté de la même bulle tu ne constitueras pas !
- ✗ et si le vent emporte ta poubelle ou tes déchets, toi-même, en tant que citoyen concerné, cette même poubelle tu iras rechercher !
- ✗ et ce sac, pendant deux semaines, juste assez de temps pour qu'il s'ouvre et déverse le contenu sur le sol, tu ne laisseras pas ! Sauf si bien sûr, l'idée est de nourrir de plastique les animaux de la région !
- ✗ et sur les abords de nos belles rues de campagne, cette même crotte aux yeux de tous tu ne laisseras pas !

Rédigé par le groupe de travail  
**PROPRETÉ PUBLIQUE DE 4837 EN ACTIONS.**

## CPAS DE BAELEN

UNE FOIS PAR MOIS AU CPAS DE BAELEN :

### AIDE JURIDIQUE DE PREMIERE LIGNE

Permanences d'informations juridiques accessibles gratuitement à TOUS !

Les prochaines permanences auront lieu tous les troisièmes vendredis du mois :

- ✓ **Vendredi 13/01/2023** de 10 à 11 heures
- ✓ **Vendredi 17/02/2023** de 10 à 11 heures
- ✓ **Vendredi 17/03/2023** de 10 à 11 heures
- ✓ **Vendredi 14/04/2023** de 10 à 11 heures
- ✓ **Vendredi 19/05/2023** de 10 à 11 heures
- ✓ **Vendredi 23/06/2023** de 10 à 11 heures

**Pas de permanence au mois de juillet et d'août.**



Commune de  
**Baelen**



**VOUS AIMEZ PARTICIPER À NOS ACTIVITÉS ! VOUS SOUHAITEZ ÊTRE TENUE INFORMÉ DE L'ACTUALITÉ COMMUNALE ?**

**ALORS, INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER SANS TARDER !**

**RENDEZ-VOUS SUR  
WWW.BAELEN.BE  
POUR VOUS INSCRIRE**



# BAELEN, LA VIE GRANDEUR NATURE !

AMOUREUX DE LA FAUNE ET LA FLORE, MARCHEURS CONTEMPLATIFS OU SPORTIFS AGUERRIS, DÉCOUVREZ NOS NOMBREUSES PROMENADES.

Baelen et Membach regorgent de possibilités de promenades, en forêt, dans les villages, en fagnes, à pied, à cheval ou à vélo à travers des paysages somptueux et des sites naturels d'exception.

## TROIS ANCIENNES PROMENADES ONT ÉTÉ ENTIÈREMENT REBALISÉES

- ✓ « Promenade autour du village de Membach » de 4,2 km :
- ✓ « Promenade Latebeau - Nereth de 5,5 km »
- ✓ « Promenade « Incursion dans l'Hertogenwald » 3,6 km »



## NOUS PROPOSONS DONC 11 ITINÉRAIRES BALISÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE.

- ✓ **4 promenades au départ du parc communal de Baelen :**
  - Promenade « **Baelen et ses deux villages** » 8 km
  - Promenade « **Autour du village de Baelen** » 4,7 km
  - Promenade « **Crêtes et Panorama** » 8 km et 4 km
  - Promenade « **Latebau-Nereth** » 5,5 km
- ✓ **1 promenade au départ de l'église de Membach :**
  - Promenade « **Autour du village de Membach** » 4,2 km
- ✓ **2 promenades au départ du cimetière de Membach :**
  - Promenade « **Bornes sans Frontières Boucle Nord** » 9,6 km
  - Promenade « **Bornes sans Frontières Boucle Centre** » 7,4 km (cette boucle est malheureusement inaccessible, nous attendons la reconstruction de la passerelle.)
- ✓ **1 promenade au départ du camping Hertogenwald :**
  - Promenade « **Bornes sans Frontières Boucle Sud** » 9 km (Cette boucle est modifiée en attendant la reconstruction de la passerelle. Départ de la balade à Perkiets momentanément.)
- ✓ **3 promenades au départ de Perkiets :**
  - Promenade « **Au fil de l'eau** » 9 km (Cette promenade est momentanément modifiée, en attendant la reconstruction de la passerelle. Elle fait 7,2 km au lieu de 9 km.)
  - Promenade « **Incursion dans l'Hertogenwald** » 3,6 km
  - Promenade « **Montagne du Dragon** » 14,6 km

Pour les cartes et GPX, rendez-vous sur [www.baelen.be](http://www.baelen.be) dans l'onglet TOURISME.

Des informations concernant les promenades balisées se trouvent également dans l'édition du bulletin communal 419 (septembre-octobre 2020) consultable sur [www.baelen.be](http://www.baelen.be) également.

## LES SENTIERS OUBLIÉS

Les sentiers et chemins constituent une des richesses de notre commune mais ont tendance à disparaître ou à être oubliés du fait de l'évolution des modes de transport ainsi que de l'urbanisation. **Un groupe de travail a donc été constitué au sein de 4837 en actions afin de les mettre en avant.** Ces chemins et autres sentiers ont en effet un intérêt pour les loisirs mais également, et on l'oublie trop souvent, pour les déplacements quotidiens des habitants.

Ces chemins ne sont pas balisés comme les 11 itinéraires proposés mais vous pouvez trouver toutes les informations nécessaires sur <https://www.baelen.be/loisirs/tourisme/promenades/les-sentiers-oublies> et découvrir les différents itinéraires suggérés.

Autour du village de Membach





**2<sup>ème</sup> édition**

**SAVE THE DATE**

**Rendez-vous sur l'Espace des Rencontres pour fêter  
entre amis ou en famille la Fête nationale belge !**





## DISTRIBUTION DU BULLETIN COMMUNAL

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les boulangeries de notre commune.

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

## FAIRE PARAÎTRE DE L'INFO DANS LE BULLETIN COMMUNAL

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société **Régifo** (tél **071/74.01.37**) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à [bulletincommunal@baelen.be](mailto:bulletincommunal@baelen.be) un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail ([bulletincommunal@baelen.be](mailto:bulletincommunal@baelen.be)) ou par téléphone au Bourgmestre, qui gère la coordination (**0476/40.67.14**).

**Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !**



Votre commune est également sur facebook !

## APPLICATION MOBILE DU FOREM

Grâce à l'Application mobile, vous avez les offres d'emploi à portée de main.

### Des milliers de jobs au bout des doigts

Simplifiez-vous la vie maintenant et téléchargez gratuitement l'App mobile du Forem. Rapide, efficace et sécurisée, elle facilite votre recherche d'offres d'emploi.

Les avantages de l'App mobile

- **Flexibilité** : où et quand vous le souhaitez, trouvez des offres d'emploi
- **Proximité** : localisez les bureaux du Forem proches de chez vous
- **Instantané** : accédez à des milliers d'offres d'emploi en direct
- **Facile d'utilisation** avec les filtres par mot clé et par zone géographique
- **Convivial** : partagez vos recherches avec vos contacts
- **Pratique** : téléchargez les jobs repérés sur votre téléphone.

### Intéressé-e ?



Scannez le QR Code pour télécharger l'App maintenant

Ou Téléchargez l'Application mobile du Forem dans l'App Store ou Google Play

**La GOURDE... C'est eau jour d'hui !**

Ça, c'était hier !

**-15€** à l'achat d'une bonne gourde !

**365** BOUTEILLES PLASTIQUES ÉPARGNÉES par an et par personne

**362,25 €** D'ÉCONOMIE ANNUELLE par personne

**POUR EN SAVOIR PLUS, SCANNEZ-MOI :**

Intradel et votre commune vous remboursent jusqu'à 15 € par personne (max 50% de votre facture) à l'achat d'une bonne gourde !

[www.intradel.be](http://www.intradel.be)

**Une bonne gourde ?**

Suivez le guide et bénéficiez d'une prime jusqu'à **-15€**

Votre commune et Intradel vous remboursent jusqu'à 15 euros par personne (max 50% de votre facture) à l'achat d'une bonne gourde.

**MATÉRIAUX ?**  
Choix personnel et dépend de l'usage et des conditions :  
ACIER INOXYDABLE (INOX) : Il a l'avantage de garder le contenu au frais.  
VERRE : Protégeable avec une housse.

**CONTENANCE ?**  
Choix personnel et dépend de l'usage et des conditions :  
POUVEZ-VOUS LA REMPLIR RÉGULIÈREMENT ?  
OUI : 500 ML, 750 ML OU 1 LITRE  
NON : 1 LITRE MINIMUM  
DEVEZ-VOUS LA TRANSPORTER ?  
La gourde peut vite devenir lourde...

**ISOTHERME ?**  
Choix personnel et dépend de l'usage et des conditions :  
TRAVAILLEZ-VOUS...  
Dehors toute l'année et avez-vous besoin de garder votre boisson fraîche l'été et chaude l'hiver ?  
OUI / NON  
À l'intérieur avec accès aisé à l'eau potable ?  
OUI / NON

**BOUCHON ?**  
UNE GOURDE À LARGE GOULOT  
Pour faciliter le nettoyage quotidien car toutes les parties de votre gourde doivent être facilement entretenues (bouchon, joint, gourde...).

**PIÈCES DÉTACHÉES ?**  
Vérifiez la disponibilité de pièces détachées en cas de casse ou de perte ! Réparer, c'est un geste ZD !

**jusqu'à -15€** à l'achat d'une bonne gourde !

**leau du robinet !**

Pour que l'usage de la gourde reste écologique et économique, il faut aussi bien l'entretenir et la faire durer dans le temps : Retrouvez nos conseils d'entretien dans une prochaine infographie et sur [www.intradel.be](http://www.intradel.be) pour plus d'informations sur l'eau du robinet, les bonnes gourdes et la prime disponible !

[www.intradel.be](http://www.intradel.be)

Intradel et votre commune

# ÉQUIPE MOBILE

## Dispositif de soutien socio-sanitaire aux réfugiés ukrainiens

### ■ Qui sommes-nous?

Le dispositif de soutien socio-sanitaire aux réfugiés ukrainiens est un nouveau service mis en place par la Fédération des maisons médicales avec le soutien de la Wallonie.

Notre mission est de renforcer la **promotion** et la **prévention** de la santé ainsi que l'**accès aux soins** des réfugiés ukrainiens. Nos actions englobent leur **bien-être général**.

Notre équipe mobile se compose de deux coordinatrices et quatre travailleurs sociaux qui couvrent toute la Wallonie. Nos travailleurs parlent **ukrainien ou russe** (ou collaborent avec des services d'interprétariat le cas échéant). Ils ont un profil à orientation **social**. Un référent est désigné par province.

### ■ Quel est notre rôle?

Sur demande, nous allons chez l'habitant à la rencontre des réfugiés ukrainiens, en logement individuel ou hébergement collectif. Le but est de déceler et répondre à leurs besoins **bio-psycho-sociaux**.

#### Notre objectif est...

- ✓ D'atteindre les personnes les plus isolées qui ne se rendent pas d'elles-mêmes vers les services adéquats et existants ;
- ✓ De les écouter, les informer, les sensibiliser, les orienter et les accompagner.

Selon les besoins, un travailleur social effectuera des interventions **à la demande** ainsi que des **permanences** au plus proche de la personne.

### ■ Nous proposons:

#### Des accompagnements individuels en ukrainien ou russe :

- ✓ dans le domaine de la santé globale et mentale (assuétudes, stress post-traumatique, détresse, dépression, troubles du comportement, etc.) ;
- ✓ des personnes dans le suivi médical ;
- ✓ dans le bien-être au quotidien.

#### Des séances d'information collectives en partenariat avec les services compétents en ukrainien ou russe :

- ✓ ateliers sur la prévention de la santé ;
- ✓ groupes de parole.

Cette liste n'est pas exhaustive.

### ■ Nous contacter

Vous souhaitez demander un accompagnement ou davantage d'informations sur nos services ?



Contactez-nous par mail :  
[equipes.mobilis.ukraine@fmm.be](mailto:equipes.mobilis.ukraine@fmm.be)

La demande sera orientée vers l'un de nos travailleurs.





# LE GAL PAYS DE HERVE,

## ENSEMBLE, INVENTONS LES PAYSAGES DE DEMAIN !

**SUR UN TERRITOIRE DE PRÈS DE 67 000 HABITANTS ET DE 245 KM<sup>2</sup>, LE PAYS DE HERVE EST AVANT TOUT UN TERRITOIRE RECONNU POUR SON ENVIRONNEMENT PAISIBLE, SON AGRICULTURE, QUI AU FUR ET À MESURES DES ANNÉES, A FAÇONNÉ LES PAYSAGES, FAITS DE GRANDES PRAIRIES ENTOURÉES PAR DES HAIES VIVES, DE VERGERS, DE FERMES ISOLÉES... LES VILLAGES TÉMOIGNENT ENCORE DE CETTE EMPREINTE RURALE PAR UNE ARCHITECTURE TYPIQUE ET RELATIVEMENT BIEN CONSERVÉE.**

Ce territoire est néanmoins aujourd'hui soumis à divers facteurs de changements et ces pressions altèrent toujours davantage la structure bocagère typique de la région. Dès lors, il importe d'intégrer ces mutations et ainsi être acteur du changement pour éviter de le subir. Le Pays de Herve, riche de son passé, doit donc s'inscrire dans le futur, en accompagnant et guidant le changement. Pour ce faire, le territoire ne doit pas se refermer sur lui-même mais s'inscrire dans une perspective plus large, fort de sa situation géographique intéressante. Il doit dès lors faire valoir son positionnement et représenter la Wallonie dans des structures transfrontalières.

L'objectif du **Groupe d'Action Locale Pays de Herve** est de créer et de soutenir des projets de développement durable, visant à améliorer la qualité de vie sur le territoire du Pays de Herve. Le rôle du GAL est, entre autres, d'encourager ces projets à dépasser le niveau communal en les connectant aux autres communes et acteurs de notre territoire. **Depuis fin de l'année 2022, notre commune a rejoint la dynamique créée depuis 2016 sur 8 autres communes : Aubel, Herve, Limbourg, Olne, Pepinster, Plombières, Thimister-Clermont et Welkenraedt.**

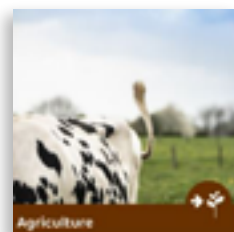
Géré par un partenariat entre représentants publics (Communes, Wallonie et Europe) et la société civile (entreprises, asbl, personnes physiques), le GAL encourage et accompagne le développement local par et pour les acteurs locaux.

Ses missions sont vastes et concernent aussi bien la mobilité douce que la biodiversité et la valorisation du bocage, la participation citoyenne, le soutien aux initiatives locales, l'agriculture, l'économie ou encore l'aménagement du territoire ainsi que la valorisation touristique du paysage.

### LES MISSIONS DU GAL ACTUELLEMENT

#### AGRICULTURE

- ✓ Renforcer les échanges et la convivialité entre agriculteurs et non-agriculteurs du territoire. Une brochure « Un brin de convivialité, ça vous botte ? » a été éditée en 2019.
- ✓ Créer les conditions nécessaires pour faciliter la mise en relation des agriculteurs du territoire et favoriser les contacts entre eux.
- ✓ Répondre aux problématiques agricoles et environnementales particulières du Pays de Herve, de par sa situation géographique, son histoire et sa topographie
- ✓ Répondre au défi de remise/reprise des exploitations agricoles, en relation avec les contextes actuels (agricole, foncier, environnemental), par des outils spécifiques au territoire.
- ✓ Favoriser et encourager la reprise des exploitations



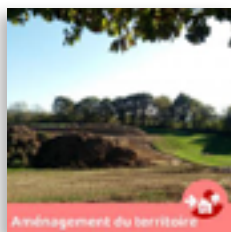
## PRODUITS LOCAUX

- ✓ Promotion des producteurs et de leurs produits.
- ✓ Soutien au développement de filière.
- ✓ Renforcement de la distribution et de la fourniture des collectivités locales en produits locaux.



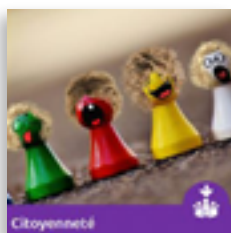
## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- ✓ Mettre les acteurs de l'aménagement du territoire en réseau (Echevin, CATUS, CCATM)
- ✓ Créer des outils d'aide à la décision
- ✓ Assurer une cohérence sur le territoire
- ✓ Valoriser le patrimoine naturel
- ✓ Sensibiliser au paysage et à l'aménagement du territoire



## CITOYENNETÉ

- ✓ Mettre en réseau et fédérer les initiatives citoyennes du territoire
- ✓ Stimuler le lancement de nouvelles initiatives
- ✓ Favoriser les partages de savoirs et de savoir-faire



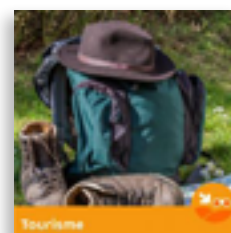
## ÉCONOMIE

- ✓ Mise en liens des acteurs économiques du territoire
- ✓ Appui à la gestion environnementale des entreprises
- ✓ Information et sensibilisation aux nouveaux modèles économiques



## TOURISME

- ✓ Renforcer la promotion de la région autour du thème du paysage
- ✓ Favoriser la connaissance des valeurs paysagères locales par le public local, dont les jeunes
- ✓ Protéger et valoriser le patrimoine populaire, architectural et naturel local en vue du développement d'un tourisme doux
- ✓ Sensibiliser les usagers du territoire à la richesse paysagère et sa gestion



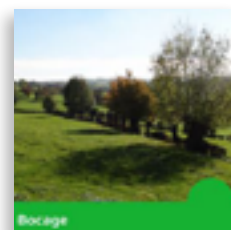
## MOBILITÉ DOUCE

- ✓ Pour les écoles, les entreprises, les citoyens et les communes



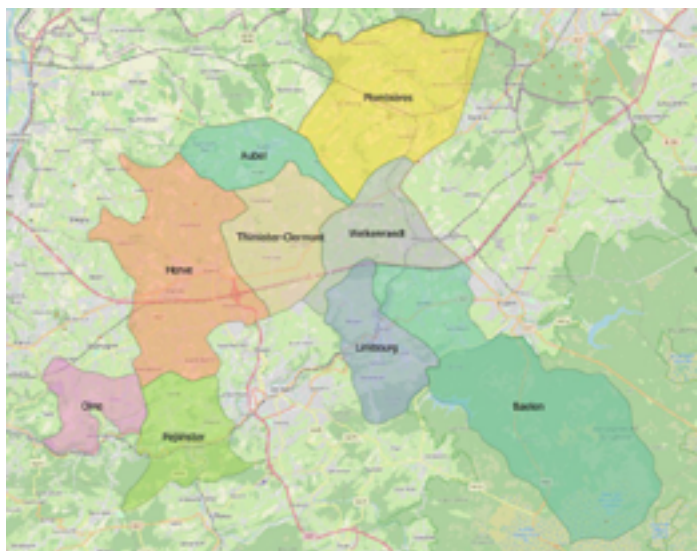
## BOCAGE

- ✓ Inventorier les éléments bocagers sur les 8 communes du GAL.
- ✓ Réaliser une étude pour envisager les pistes de valorisation possible des éléments bocagers.
- ✓ Organiser des formations pour apprendre à bien planter et bien tailler les haies et arbres fruitiers.
- ✓ Accompagner les groupes citoyens qui ont participé au projet "mon arbre, mon village, notre verger".



## Projets réalisés





Pour y arriver, une équipe multidisciplinaire de 6 personnes travaille sur la mise en réseau, la communication et la sensibilisation, la réalisation d'actions concrètes, les dynamiques participatives et la collaboration entre acteurs. L'approche territoriale supracommunale, la participation de tous, l'innovation sont des éléments essentiels.

Ses missions sont issues de consultations citoyennes où les habitants peuvent exprimer leurs besoins et inspirations pour le territoire pour 4 années.

De nouveaux projets vont donc émerger et faire évoluer leurs missions afin qu'elles correspondent au mieux à vos besoins en tant que citoyen et aux défis actuels et futurs de notre territoire.

## LEADER 2023-2027 : NOUVELLE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le 29 septembre 2022, le Gouvernement wallon a lancé l'appel pour la création ou le renouvellement de 20 GAL wallons. Le GAL Pays de Herve, créé en 2016, s'est porté candidat : il ambitionne de créer et mettre en œuvre une nouvelle Stratégie de Développement Local (SDL) dans le cadre du programme européen LEADER pour les années 2023 (début effectif des projets en 2024) à 2027.

## LEADER C'EST QUOI ?

Un Groupe d'Action Locale (GAL) dépend principalement du programme européen LEADER, mis en œuvre par la Wallonie sur notre territoire.

LEADER (ou Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est une des interventions du Plan Stratégique wallon pour la Politique Agricole Commune (PSwPAC) 2023-2027.

LEADER est un outil de développement territorial, partagé par plusieurs communes, qui contribue à affirmer le caractère multifonctionnel des zones rurales. Cet outil repose sur une approche méthodologique originale : on parle des **7 principes LEADER**.

1. **L'APPROCHE TERRITORIALE.**
2. **L'APPROCHE ASCENDANTE.**
3. **LE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ.**
4. **LE CARACTÈRE INNOVANT**
5. **L'APPROCHE MULTISECTORIELLE ET INTÉGRÉE**
6. **LA MISE EN RÉSEAU**
7. **LA COOPÉRATION**

LEADER est complémentaire aux opérations de développement rural (ODR) financées par la Wallonie dès 1991 et accompagnées pour la plupart par la Fondation rurale de Wallonie.

## APPEL À PRÉ-PROJETS

En ce début d'année 2023, Le GAL Pays de Herve, déterminé à trouver des idées d'actions pour faire perdurer le caractère rural du territoire dans les 5 prochaines années, a **lancé un appel à pré-projets** pour construire l'avenir du territoire autour de 9 enjeux prioritaires et leurs objectifs stratégiques.

1. **POUR UNE ÉCONOMIE COLLABORATIVE, CRÉATRICE D'EMPLOIS NOUVEAUX ET GÉNÉRATRICE DE SENS ET DE VALEURS POUR TOUS LES TALENTS DU TERRITOIRE.**
2. **POUR DES SYSTÈMES AGRICOLES LOCAUX VIVANTS, RÉSILIENTS ET AUTONOMES**
3. **POUR DES ÉLÉMENTS ET PAYSAGES NATURELS FONCTIONNELS**
4. **POUR UN TERRITOIRE CONSCIENT DE SON PAYSAGE ET DE SES ATOUTS**
5. **POUR DES MOBILITÉS ALTERNATIVES ET INTERRELIÉES**
6. **POUR UNE PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ÉNERGIE OPTIMALES, BASÉES SUR LES ATOUTS DU TERRITOIRE**
7. **POUR UNE CULTURE POPULAIRE ET DE PROXIMITÉ**
8. **POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET DES CITOYENS ENGAGÉS**
9. **POUR UN TOURISME DOUX ET UN PATRIMOINE VIAIRE FONCTIONNEL**

Plus de 72.000 citoyens du territoire couvert par le GAL ont reçu un toutes-boîtes et ont pu y répondre. Tout le monde a pu proposer une action à réaliser.

Les citoyens ont eu jusqu'au 14 février pour introduire leurs pré-projets sous forme de formulaire. Une séance d'informations a également eu lieu le mardi 24 janvier à la Cafétéria du Foyer culturel de Baelen





## LEADER 23-27

LE GAL PAYS DE HERVE SE PORTE CANDIDAT À LA PROGRAMMATION LEADER 2023-2027.

**NOV & DÉC 2022**  
Rédaction d'un **diagnostic du territoire** et de son **analyse AFOM** (atouts, faiblesses, opportunités et menaces).

**05/01/2023**  
Validation des enjeux et objectifs stratégiques par l'Assemblée Générale du GAL Pays de Herve.

**18, 19 & 20/01/2023**  
Séances d'informations et questions/réponses en visioconférence

**DU 30/01 AU 03/02/2023**  
Journées "Bureau Ouvert" de 9h à 17h au GAL Pays de Herve

**FÉV 2023**  
Analyse de recevabilité des pré-projets par l'équipe du GAL Pays de Herve  
Évaluation des pré-projets (cotation et recommandations) par l'Assemblée Générale du GAL Pays de Herve

**AVRIL 2023**  
Validation de la Stratégie de Développement Local du GAL Pays de Herve pour la période 2023-2027 par les Conseils Communaux et les partenaires privés

**AUTOMNE 2023**  
Sélection des 20 GAL wallons par le Gouvernement Wallon

**29/09/2022**

Lancement, par le Gouvernement wallon, de l'appel pour la création ou le renouvellement de 20 GAL wallons.

**14/12/2022**

Atelier multithématique "Quels enjeux pour le Pays de Herve ?" : des experts, personnes-ressources et citoyens du territoire réfléchissent aux enjeux et axes prioritaires sur lesquels le GAL Pays de Herve devrait travailler.

**10/01/2023**

Lancement de l'appel à pré-projets

**24 & 30/01/2023**

Séances d'informations et questions/réponses en présentiel

**14/02/2023**

Clôture de l'appel à pré-projets

**MARS 2023**

Ateliers d'approfondissement et de précision des pré-projets avec les auteurs de pré-projets présélectionnés, sous la coordination de l'équipe du GAL Pays de Herve

Rédaction des fiches-projets par l'équipe du GAL Pays de Herve

Sélection des fiches-projets par l'Assemblée Générale du GAL Pays de Herve

**21/04/2023**

Date-limite du dépôt de la candidature du GAL Pays de Herve au programme LEADER

**2024-2027**

Mise en œuvre des fiches-projets LEADER

### ET ENSUITE ?

Des ateliers seront organisés ; ils seront coordonnés par l'équipe du GAL Pays de Herve. Les objectifs seront d'approfondir et de préciser les pré-projets sélectionnés, éventuellement d'en fusionner, et de les faire converger vers des « **fiches-projets thématiques** ». Cet atelier rassemblera les auteurs des pré-projets, mais également d'autres acteurs du territoire.

Durant cet atelier, seront donc discutés les éléments qui doivent constituer une fiche-projet.

Ensuite, c'est l'Assemblée Générale du GAL Pays de Herve qui décidera des fiches-projets finales et de leur réalisation, retenues en fonction de la cohérence de la stratégie et du budget global. Lors de l'élaboration de la stratégie finale, les projets LEADER du GAL Pays de Herve pourront être formés d'un seul ou de plusieurs pré-projets retenus, suivant la cohérence d'ensemble.

**Le Gal sera à nos côtés pour nous aiguiller, nous conseiller dans nos projets et nos démarches. Il s'agit ainsi d'un pas de plus vers une meilleure collaboration supracommunale.**

**VOUS DÉSIREZ PLUS D'INFORMATIONS**

**RENDEZ-VOUS SUR**  
**<https://galpaysdeherve.be/>**

@source : le GAL Pays de Herve





# QUI A MANGÉ MES NOISETTES ?

LORS DE VOS PROMENADES DANS LA NATURE, EN CHERCHANT UN PEU AUX PIEDS DES NOISETIERS DANS LES HAIES OU ENCORE AUX PIEDS DE CERTAINS ARBRES, VOUS POUVEZ TROUVER DES COQUILLES DE NOISETTES CONSOMMÉES PAR LES ANIMAUX. MENONS L'ENQUÊTE POUR SAVOIR QUI EN SONT LES COUPABLES. POUR CELA JE VOUS CONSEILLE DE VOUS MUNIR D'UNE LOUPE CAR À L'ŒIL NU, IL N'EST PAS TOUJOURS ÉVIDENT DE DÉCHIFFRER LES INDICES LAISSÉS PAR LES COUPABLES.

On pense souvent en premier lieu à l'écureuil, grand consommateur de noisettes. On dit même de lui qu'il est le jardinier de la forêt car il est capable de cacher jusqu'à 3000 noisettes par saisons. Il en oublie une bonne partie, ce qui contribue à la régénération de la forêt. Le plus souvent, il se rappelle de l'emplacement de la cachette mais aussi du moment où il les a enterrées consommant ainsi les noisettes dissimulées par ordre chronologique. Les restes de noisettes consommées sont les plus faciles à reconnaître. Si la coquille est brisée en deux morceaux bien distincts, c'est bien lui le coupable. Il perce d'abord un petit trou sur la pointe de la noisette afin d'y introduire ses incisives puis comme avec un levier, il fait éclater la coquille en deux morceaux. Pour cela, il tient la noisette pointe vers le haut. Sur les restes de la coquille on peut voir des traces de dents sur la pointe, là où il a d'abord percé la coque.

Régulièrement, lorsque l'on ramasse des noisettes, on tombe sur des noisettes entières mais qui présentent un minuscule petit trou de 1 à 2 mm et surprise lorsque l'on casse la coquille pour manger la noisette ... vide. C'est la faute au balanin des noisettes. Il s'agit d'un petit charançon de 12mm. L'adulte présente un corps de couleur brune avec sur la tête deux petits yeux ronds bien noirs. Il possède également un long rostre (sorte de long éperon sur le devant de la tête) pourvu de deux antennes. C'est avec ce rostre qu'il fore un trou dans une noisette encore verte. Il dépose ensuite un œuf dans la noisette. Une femelle peut pondre jusqu'à 30 œufs à raison d'un œuf par noisette, c'est-à-dire qu'il est très fréquent qu'un noisetier soit infesté par ces charançons. Après une semaine, l'œuf éclot et la larve se nourrit de la noisette. Fin de l'été, la larve reperfure le trou fait par la femelle lors de la ponte, se laisse tomber au sol ou profite de la chute des noisettes mûres pour se retrouver au sol afin de s'enterrer pour passer l'hiver. Ce n'est qu'au printemps que ressortira, après une métamorphose, un insecte adulte capable de poursuivre le cycle annuel de l'espèce.



Au pied des noisetiers, on trouve régulièrement des coquilles de noisettes entières mais présentant un trou sur le sommet. Il s'agit d'une autre technique pratiquée par un petit rongeur. En effet, le mulot tient la noisette avec les pattes de devant et commence à ronger la noisette par la pointe. C'est un travail de patience qui commence car il faut qu'il fasse un trou assez grand pour accéder à l'amande qui se trouve à l'intérieur. Lorsqu'il a consommé la noisette proprement dite, il abandonne alors la coquille sur laquelle on constate un trou au sommet avec des traces de dents sur tout le pourtour.



Contrairement au mulot, un autre petit rongeur s'attaque aussi aux noisettes. Il s'agit du petit campagnol. Il procède à peu près de la même manière que le mulot mais au lieu d'attaquer la noisette par le sommet pointu, il va entamer le travail par un côté de la coquille. Un trou béant sera ainsi pratiqué sur le côté avec des traces de dents bien marquées perpendiculairement aux bords du trou.

Moins fréquent car moins connu et moins répandu que le mulot et le campagnol, le petit muscardin très discret, raffole également de noisettes. Sa technique à lui est bien spécifique. Il pratique un petit trou qu'il va agrandir en suivant le bord tout en faisant tourner la noisette sur elle-même. Le trou va jusqu'à un diamètre de 8 à 10 mm dont le bord interne est très lisse et le bord externe présente des marques de dents obliques à l'ouverture. Souvent on constate un cercle de couleur plus claire sur le pourtour du trou. Le muscardin n'hésite pas à grimper dans le noisetier pour consommer les noisettes directement sur l'arbre. Ainsi on peut trouver des coquilles de noisettes mangées sur les branches ou au sol sur toute la surface de la couronne de l'arbre.

Il n'y a pas que les rongeurs qui apprécient les noisettes. Certains oiseaux en consomment régulièrement. C'est le cas de la sittelle torchepot. Cependant, ne cherchez pas les noisettes au niveau du sol sous les noisetiers mais cherchez plutôt sur les troncs d'arbres avec des écorces épaisses et crevassées ou encore sur les piquets



de clôtures des prairies. Profitant des aspérités pour coincer les noix, c'est à coup de bec que la sitelle va percer la coquille et ainsi consommer l'amande. Elle abandonne alors la coquille sur laquelle on peut voir des traces de coups de bec et le trou est irrégulier avec des cassures nettes. Il n'y a généralement pas d'accumulation de coquilles sur le tronc ou aux pieds des piquets de clôtures car la sitelle n'utilise pas toujours le même endroit pour décortiquer les noix. Un autre oiseau bien connu pour sa consommation de noix est le pic épeiche. La majeure partie de l'année le pic est insectivore,

consommant toutes sortes d'insectes ou de larves qu'il va chercher sur le tronc des arbres morts. Son régime alimentaire change quelque peu pendant l'hiver où il devient granivore. Il pratique de la même manière que la sitelle en coinçant la noix dans les fentes des écorces d'arbres et les piquets de clôtures. À la différence de la sitelle, le pic réutilise souvent le même endroit pour consommer sa nourriture. On peut donc trouver des restes de coquilles coincées dans l'écorce ou encore sous forme de petits amas au pied de l'arbre ou des piquets de clôtures. On appelle ces endroits des « *forges* »

Le casse noix moucheté consomme aussi des noix. Grâce à son bec robuste et puissant, il arrive à casser nette la coquille en deux morceaux. On retrouve ainsi deux morceaux identiques sur lesquels on peut voir l'impact des coups de bec. Bien sûr, il est plus difficile de trouver ce genre de noix car l'oiseau se déplace beaucoup et les restes de coquilles sont plus isolés.

On pourrait encore ajouter à la liste le geai des chênes qui apprécie également les noix. C'est à coup de bec qu'il casse la coque mais comme pour le casse noix, il ne consomme pas la noix sur place et il est plus difficile de trouver les restes.

Voilà de quoi occuper vos petites têtes blondes lors d'une sortie nature en forêt ou à la campagne. Ils se transformeront volontiers en petits enquêteurs afin de trouver **qui a mangé mes noix**.

**Christian Desart | Guide Nature**

## AGENDA

| DATE       | DÉTAILS                                       | LIEU                           | HORAIRE                        | ORGANISATEUR + INFOS             |
|------------|-----------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|
| 09/03/2023 | <i>Cercle de lecture</i>                      | Bibliothèque communale         | à 18h                          | voir article                     |
| 11/03/2023 | <i>Friperie à Baelen</i>                      | Foyer Culturel                 | de 9h à 12h30                  | voir article                     |
| 11/03/2023 | <i>Répair Café</i>                            | Centre Culturel de Welkenraedt | de 13h à 17h                   | voir article                     |
| 18/03/2023 | <i>Théâtre à Membach "Mamy fout le bronx"</i> | Salle St.Jean à Membach        | 20h                            | voir article                     |
| 19/03/2023 | <i>Théâtre à Membach "Mamy fout le bronx"</i> | Salle St.Jean à Membach        | 16h                            | voir article                     |
| 22/03/2023 | <i>Mercredi... J'peux pas, j'ai bibli</i>     | Bibliothèque communale         | 14h30 à 15h15 et 15h30 à 16h15 | voir article                     |
| 26/03/2023 | <i>Balade ramassage déchets</i>               | Parc communal de Baelen        | de 14h30 à 16h30               | Clean Walker (voir article)      |
| 02/04/2023 | <i>Balade</i>                                 | DÉPART DU PARC COMMUNAL        | 13h30                          | Groupe balades                   |
| 19/04/2023 | <i>Mercredi... J'peux pas, j'ai bibli</i>     | Bibliothèque communale         | 14h30 à 15h15 et 15h30 à 16h15 | voir article                     |
| 22/04/2023 | <i>Chai Urbain</i>                            | Liège                          | 15H                            | LAC (voir article)               |
| 23/04/2023 | <i>VTT (Club Cycliste Baelenois)</i>          | Foyer Culturel                 | dès 8h00                       | voir article                     |
| 23/04/2023 | <i>Balade ramassage déchets</i>               | Eglise de Membach              | de 14h30 à 16h30               | Clean Walker (voir article)      |
| 07/05/2023 | <i>Balade</i>                                 | Départ du parc communal        | 13h30                          | Groupe balades                   |
| 07/05/2023 | <i>Balade ramassage déchets</i>               | Local Patro Baelen             | de 10h à 12h30                 | Clean Walker (voir article)      |
| 13/05/2023 | <i>Les "mamans" à l'honneur</i>               | Foyer Culturel                 |                                | Les sept nains de Baelen-Membach |
| 20/05/2023 | <i>Répair Café</i>                            | Centre Culturel de Welkenraedt | de 13h à 17h                   | voir article                     |



## LA BIBLIOTHÈQUE

Se situe **rue de la Régence** (rampe à droite de l'Administration communale – ancienne école maternelle).

### NOUVEL HORAIRE

**Votre bibliothèque adopte son horaire à partir du 9 janvier 2023 !**

Un horaire encore mieux pensé pour vous accueillir avant et après la sortie de l'école toute proche. Le même horaire lundi, jeudi et vendredi pour vous simplifier la vie. Un horaire inchangé pendant les congés scolaires.

Retrouvez également les actualités de la bibliothèque et ses conseils de lecture sur sa page Facebook !

### FERMETURE

**La bibliothèque sera fermée le lundi 20 février (Rosenmontag).**

### LA BIBLIOTHÈQUE EST AUSSI UNE GRAINTHÈQUE

Vous pouvez y **échanger des graines** de fruits, fleurs ou légumes issus de votre jardin. En retour, vous choisissez d'autres graines et, une fois rentré chez vous, il ne reste plus qu'à semer, regarder pousser, récolter... Puis échanger à nouveau !

**C'EST GRATUIT, BASÉ SUR LE PARTAGE, ET CELA PERMET DE TROUVER DES SEMENCES VARIÉES ET ADAPTÉES À NOTRE TERRITOIRE.**



### UNE QUESTION ?

#### CONTACTEZ-NOUS :

☎ 087 76 01 23

✉ [bibliotheque@baelen.be](mailto:bibliotheque@baelen.be)



### POUR RAPPEL

- ✓ La bibliothèque est gratuite jusqu'à 18 ans.
- ✓ Pour les adultes, la carte PASS coûte 6,00 € par an, pour emprunter à la bibliothèque de Baelen et aux bibliothèques de la province de Liège.

- ✓ Vous ne ressortez votre portefeuille que pour payer quelques centimes d'amende de retard quand vous oubliez de rendre vos livres dans les temps.
- ✓ Vous pouvez emporter 10 livres à la fois pour 4 semaines de prêt.
- ✓ Le catalogue des collections disponibles : [mabibli.be](http://mabibli.be)

## ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE MARS- AVRIL

**JEUDI 09/03**

### CERCLE DE LECTURE

*Un moment convivial de discussion autour de vos dernières lectures.*

- 📖 Pour les adultes
- 🕒 À 18h00
- ☆ Inscription préalable souhaitée

**MERCREDI 22/03**

### MERCREDI... J'PEUX PAS J'AI BIBLI !

*Un temps d'histoires pour les enfants en âge d'école maternelle.*

- 🕒 De 14h30 à 15h15
- ☆ Inscription obligatoire
- 👤+ Pour les enfants en âge d'école maternelle.  
Bienvenue aux accompagnants.

**MERCREDI 22/03**

### MERCREDI... J'PEUX PAS J'AI BIBLI !

*Un temps d'histoires.*

- 🕒 De 15h30 à 16h15
- ☆ Inscription obligatoire
- 👤+ Pour les 0-3 ans, accompagnés.

**MERCREDI 19/04**

### MERCREDI... J'PEUX PAS J'AI BIBLI !

*Un temps d'histoires pour les enfants en âge d'école maternelle.*

- 🕒 De 14h30 à 15h15
- ☆ Inscription obligatoire
- 👤+ Pour les enfants en âge d'école maternelle.  
Bienvenue aux accompagnants.

**MERCREDI 19/04**

### MERCREDI... J'PEUX PAS J'AI BIBLI !

*Un temps d'histoires.*

- 🕒 De 15h30 à 16h15
- ☆ Inscription obligatoire
- 👤+ Pour les 0-3ans, accompagnés.



## RETOUR SUR LES ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE !

### J'PEUX PAS J'AI BIBLI :

Un mercredi par mois, nous organisons des activités de comptines et histoires sur diverses thématiques. Presque toujours complètes, ces activités animent la bibliothèque et visiblement rencontrent une demande de nos lecteurs.

### RIBAMBELLE :

Il s'agit de la distribution de « *Ribambelle* », l'album de Mathilde Brosset offert aux élèves de première maternelle et de classe d'accueil par les bibliothèques publiques dans le cadre du parcours de lecteurs en lien avec le Plan Lecture. Une belle opportunité pour nous de rencontrer de jeunes lecteurs et de leur transmettre du mieux que nous pouvons notre passion pour la lecture. En concertation avec les écoles de Baelen et Membach, nous nous sommes rendus dans les classes et avons animé la lecture de l'album avant de le distribuer aux enfants. Quel plaisir de pouvoir offrir un livre qui ira enrichir les bibliothèques de chaque famille



### CARNAVAL À LA BIBLIOTHÈQUE

Mi-février, la bibliothèque a accueilli une activité autour du carnaval avec le bricolage d'un canon à confettis. Victime de son succès, l'activité a vite été complète et a été refaite dans les plaines de Baelen.

### LE CERCLE DE LECTURE

Une dizaine de lecteurs de tout âge se réunit tous les deux mois pour une soirée agréable à parler des dernières lectures et décerner des « *coups de cœur* » ou des « *coups de gueule* ». Un moment d'échange, non pas qu'autour du contenu d'un roman, mais aussi autour des pratiques de lecture qui varient d'une personne à une autre.





## Avis aux personnes et organisateurs de

### **BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air**

**Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)**

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune **www.baelen.be** Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents :

« **Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos** »,

ainsi que « **les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative** » à respecter.

## BALADES

*Envie de découvrir votre village et votre région ?*

Venez nous rejoindre ! Nous organisons une balade le premier dimanche de chaque mois. Voici nos prochaines dates :

### LES DIMANCHES 2 AVRIL ET 7 MAI

(sous réserve d'évolution des mesures de lutte contre le coronavirus)

Rendez-vous au **parc communal de Baelen**, rue de l'Église, à **13h30**. Les balades durent environ **2 heures** (8km). Munissez-vous de chaussures de marche ou de bottes. Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

**Schoonbroodt Myriam et Hubert** : 0488/88.68.45

**Flas Gilberte et Louis** : 087/76.33.89

**Pirard Jos** : 087/56.91.58



*Les Sept Nains Baelen Membach vous invitent pour mettre*

**« LES MAMANS » À L'HONNEUR  
LE SAMEDI 13 MAI**

*au Foyer culturel, rue de la Régence 1, 4837 Baelen.*

#### Au programme :

Menu (les détails suivront sur notre page Facebook)

Artisans proposant leurs créations !

#### Informations et réservations :

Par mail : [lesseptnainsbaelenmembach@gmail.com](mailto:lesseptnainsbaelenmembach@gmail.com)

Par téléphone entre 17h et 20h : **087/76 45 67**

Facebook : **Les Sept Nains Baelen - Membach**





L.A.C. de Baelen-Membach

## VISITE DU « CHAI URBAIN » AU CŒUR DE LIÈGE

ENVIE DE PARTAGER UNE EXPÉRIENCE UNIQUE DANS UN CADRE ATYPIQUE SUIVI D'UNE DÉGUSTATION DE 5 VINS ?

Venez découvrir nos vins dans de somptueuses caves datant du XVI<sup>ème</sup> siècle dans le centre de Liège.

Luyck possède ses propres vignes à Stoumont et achète du raisin chez des amis vignerons.

Des vins uniques élaborés dans des caves historiques dans le centre de Liège.

N'étant pas lié à une appellation, Luyck est complètement libre de l'origine des raisins et de sa vinification.

Certains vins seront assemblés, des mariages inattendus permettront de donner une propre identité à chaque cuvée.

Voilà ce qui rend le concept intéressant à des vins créatifs et audacieux.

**Quand ?** le samedi 22 avril 2023

**À quelle heure ?** à 15h sur place – Rue St Hubert 25, 4000 Liège  
ou au départ de la gare de Welkenraedt – train de 13h20

**Prix ?** 18 €/pers + voyage en train

Maximum 20/25 personnes

**Inscription obligatoire au 0486/90 23 63**

**Nathalie THÖNNISSEN**

*Pensez à une petite laine (cave à 14°C).*

## Démo par KJ & Co Jeux Canins ASBL

Dimanche  
23 avril 2023

PAF: 5 € Entrée + participation  
Réservation obligatoire au plus tard  
pour le 16/04/2023 via: 0495/855 890

Nadac  
Hoopers

Cirkeltraining

Treibball

Où ? 4840 Welkenraedt



# FRIPERIE À BAELEN

**SAMEDI 11 MARS 2023**

de 9h à 12h30



**VÊTEMENTS PRINTEMPS-ÉTÉ  
VÊTEMENT DE SPORT & DE GROSSESSE  
MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE**

Plus d'infos (vente, dépôt, avantages) sur [liguedesfamilles.be/agenda](https://liguedesfamilles.be/agenda)



**FOYER CULTUREL**  
Rue de la Régence, 1  
**BAELEN**



[piradomi@yahoo.fr](mailto:piradomi@yahoo.fr)  
Dominique Dirick-Pirard 0499/33.89.48  
Mara Godefroid-Jost : 0498/33.24.02

## CLUB CYCLISTE BAELENOIS REPRISE SAISON 2023

LE DIMANCHE 06 MARS 2022 À 09H00, LE VÉLO CLUB DE BAELEN A REDÉMARRÉ SA SAISON.

Nous nous retrouvons sur l'Espace des rencontres à Baelen.



### QUI SOMMES-NOUS ?

Une cinquantaine de cyclistes et nous nous retrouvons tous les dimanches à 9h et les mercredis soir sur l'Espace des Rencontres à Baelen, pour rouler ensemble !

#### Nous sommes répartis en différents groupes :

- ✔ **GROUPE 1 :** vélo de route, allure soutenue / 65 à 140 km
- ✔ **GROUPE 2 :** vélo de route, allure moyenne / 60 à 120 km
- ✔ **GROUPE 3 :** vélo de route, allure plus tranquille / environ 50 km
- ✔ **VTTAE 1 :** parcours techniques / 40 à 70 km
- ✔ **VTTAE 2 :** parcours moins techniques / 40 à 70 km

#### Nos sorties :

Les sorties rayonnent tout autour de Baelen, dans l'Hertogenwald, dans le Pays d'Aubel, dans l'Eifel, en Hollande...

Nous organisons pour nos membres chaque année une sortie cyclo-conviviale !

#### Cela vous tente ? Contactez-nous !

Infos et vie du club : [www.clubcyclistebaelenois.be](http://www.clubcyclistebaelenois.be)

## CLUB CYCLISTE BAELENOIS VTT LE 23/04/2023

DANS LE CADRE DU GROUPEMENT GILEPPE HAUTE-FAGNES, LE CLUB CYCLISTE BAELENOIS A LE PLAISIR D'ORGANISER POUR LA 28ÈME ANNÉE SON TRADITIONNEL VTT

Tous les VTTistes sont attendus le **dimanche 23 avril 2023**

**4 PARCOURS : 25 - 35 - 45 - 55 KM**

**Départ :** école communale de Baelen

**Inscriptions :** de 08H00 à 11H30.

**GRANDE NOUVEAUTÉ** pour cette 28<sup>ème</sup> édition : un parcours GRAVEL de 60km est ajouté ! La trace GPS est à télécharger sur place à l'inscription

Tous les parcours sont étudiés pour vous faire découvrir les attraits de notre région, vous traverserez nos campagnes et nos forêts tout en évitant un maximum de routes.

Tous nos circuits sont soigneusement fléchés et de généreux ravitaillements\* vous seront proposés

Aire de nettoyage pour vos vélos à disposition

Parking sécurisée pour les vélos

Cafétéria et barbecue\* vous assurent la convivialité à l'arrivée !

**Nous vous attendons tous très nombreux !**

LE CLUB CYCLISTE BAELENOIS

Infos complémentaires :

[www.clubcyclistebaelenois.be](http://www.clubcyclistebaelenois.be)

[www.gghf.be](http://www.gghf.be)





## LES CHIENSHEUREUX

### C'EST POUR CELA QUE NOUS EXISTONS !

VOUS AMENER À TOUT VIVRE AVEC VOTRE CHIEN, HARMONIEUSEMENT, DANS CHAQUE SITUATION DE LA VIE, PARCE QUE VOUS GÉREZ VOTRE CHIEN ET QUE CHACUN A SA JUSTE PLACE. VOUS ENSEIGNER ET VOUS ENTRAÎNER, TEL EST NOTRE RÔLE !

Afin d'y arriver, le comité de l'asbl chiensheureux.be-centre d'instruction-Membach, a tracé les bases de la première partie de notre agenda « ÉVÉNEMENTS 2023 ».

Une activité réussie est d'abord une activité planifiée et organisée. Nous prévoyons en 2023, différentes activités plaisantes, à réaliser en compagnie de vos chiens.

#### MERCI DE PRENDRE NOTE DU PLANNING SUIVANT :

**Samedi 18 mars** à 14h assemblée générale

**Dimanche 26 mars**, nous voudrions 4 costauds courageux pour nous aider à réparer les clôtures.

**Dimanche 21 mai**, entraînement TCS

**Dimanche 28 mai**, balade + barbecue

**Dimanche 4 juin**, entraînement TCS.

**Dimanche 2 juillet**, entraînement TCS.

**Dimanche 9 juillet**, passage (et réussite) TCS.

**Dimanche 20 août**, votre comité trace en réel la journée train.

**Samedi 26 août + dimanche 27 août**, W-E travaux.

**Samedi 2 septembre** photo de groupe.

**Dimanche 3 septembre** entraînement à la gare.

**Dimanche 10 septembre**, entraînement à la gare.

**Dimanche 24 septembre** journée balade train

**Dimanche 15 octobre**, bénédiction des chiens, balade, repas fromage

**Samedi 9 décembre**, Père Noël a prévu de nous rendre visite... Photo souvenir à la clé.

Vous désirez, rejoindre notre asbl, dans le respect de notre fonctionnement.

N'hésitez pas à nous contacter :

**Fred Meurisse**

📞 0475 42 12 16 ✉️ [Fred.chiensheureux.be@gmail.com](mailto:Fred.chiensheureux.be@gmail.com)

📱 Messenger Fred Meurisse



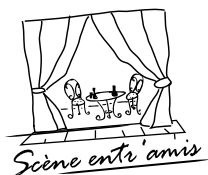
ASBL

# CHIENSHEUREUX.BE

Centre d'Instruction  
Membach

OBEISSANCE - SOCIABILITE - ECOLE DES CHIOTS - DEFENSE  
PREPARATION AUX TESTS ET BREVETS - RECHERCHE EN DECOMBRES

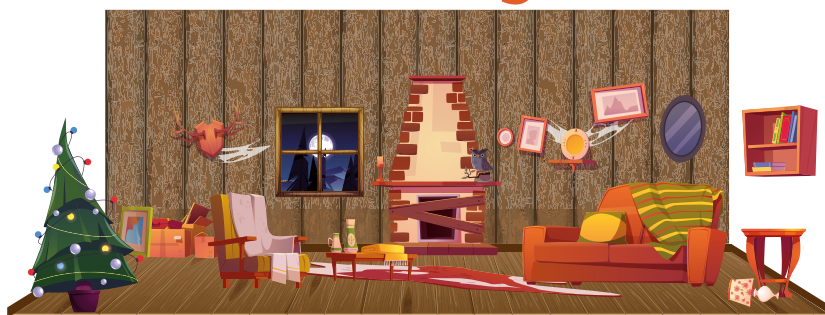
[www.chiensheureux.be](http://www.chiensheureux.be) 0475 42.12.16



La troupe de théâtre "Scène entr'amis" de Membach  
a le plaisir de vous présenter

# Mamy fout le Bronx

Comédie de Patrick Chaboud  
Mise en scène: Eliane Dumoulin-Beckers



## Personnages :

|                   |              |
|-------------------|--------------|
| Pierre CRUTZEN    | Michel       |
| Christine PIRENNE | Monique      |
| David DEJALLE     | Kévin        |
| Auréli DE DIJCKER | Séverine     |
| Eric KISTEMANN    | Jacques      |
| Kathy FRANÇOIS    | Amandine     |
| Laurence CORMAN   | Aide-mémoire |

Michel a décidé de louer une maison isolée en Lozère pour y passer un réveillon en famille, mais il est loin d'imaginer la tournure que vont prendre les événements. Depuis 10 ans, la femme de Michel et ses deux sœurs ne se sont pas revues. Au fil de l'évocation des souvenirs et des révélations, la tension monte. Alors qu'on attend Mamy qui n'arrive pas, Kevin, l'ado de la bande, ne fait rien pour alléger le climat : il est persuadé qu'ils sont la cible d'une machination et qu'ils ne sortiront pas vivants de cette maison hantée.

Même les plus cartésiens finissent par douter, tant les signes étranges se multiplient. Au fil des révélations, le réveillon vire au drame, faisant éclater les derniers liens qui soudaient encore un peu la famille.

Quel étrange secret dissimule donc cette maison perdue et pourquoi la grand-mère a-t-elle absolument tenu à rassembler toute la famille dans ce trou perdu ? C'est toute l'intrigue de "Mamy fout le Bronx", une comédie contemporaine entre polar et fantastique.

**Prévente** 7,00 € à partir du 15.02.2023

chez Pierre Crutzen - rue du Pensionnat 4, 4837 Membach  
(087 55 26 82 ou 0497 02 17 43 - pierrecrutzen@skynet.be)

**ENTREE SUR PLACE : 8,00 €**  
**enfants de - 12 ans : gratuit**

**Le samedi 18 mars 2023 à 20h et le dimanche 19 mars 2023 à 16h**  
**Salle Saint-Jean à Membach**

## REPAIR CAFÉ

**WELKENRAEDT REMERCIE LES  
NOMBREUX VISITEURS AUX DIX  
ATELIERS EN 2022 ET FIXE LES  
PROCHAINS RENDEZ-VOUS 2023**

**LES SAMEDIS 11 MARS  
ET 20 MAI**

### QUI SOMMES-NOUS ?

Collectif de bénévoles, le RCWelk est composé de réparateurs disponibles pour diagnostiquer des appareils défectueux auxquels, ensemble avec les utilisateurs, ils tentent d'offrir une seconde vie.

En 2023, dans une ambiance et un cadre convivial, les interventions se font tous les deux mois de 13h00 à 17h00 au centre culturel de Welkenraedt, 10 rue Gretry.

### COMMENT CA MARCHE ?

- ✓ Inscription sur place entre 13h00 et 16h30
- ✓ Un objet propre par personne. Merci pour votre compréhension.
- ✓ Attribution d'un numéro.

Pendant l'attente, « **L'Entracte** » propose un éventail de boissons et de collations sucrées et salées.

Les alentours du Centre culturel offrent des espaces de détente.

Une agréable conversation peut s'engager entre participants.

- ✓ Dès qu'un réparateur se libère, il démonte l'appareil et **ensemble** avec lui, l'utilisateur analyse son état.
- ✓ Parfois, l'achat d'une pièce de rechange est nécessaire. Le dépanneur peut indiquer comment procéder. À l'utilisateur de décider si la dépense en vaut la peine.
- ✓ Le matériel est remonté. Réparé ou pas.
- ✓ L'utilisateur repart déçu ou avec un grand sourire.

### BIENVENUE A TOUS !

Notre équipe souhaite donner l'impulsion pour la création de repair cafés autour de Welkenraedt et invite vivement tout responsable d'initiatives citoyennes à nous rendre visite en tant qu'observateur de notre fonctionnement.

### CONTACT :

- ✉ repaircafewelk@hotmail.com
- ☎ 087 64 89 05



